



PAGE FACEBOOK : COMMENT ETRE CONFORME ?



A la création de votre page Facebook, il est impératif de veiller à la conformité de son contenu.

1. Ce qui ne doit en aucun cas être visible sur votre page :

- ❖ Vous ne devez pas nommer votre page **Forever Living, Forever Living Products** ou encore **FLP**, afin de ne pas créer de confusion avec la page officielle de Forever Living Products France (FLPF) (<https://www.facebook.com/ForeverFranceHQ>). (*Article 17.10.(d) du Company Policy*)

Nous insistons sur le fait qu'il n'est pas autorisé d'utiliser la page Facebook officielle de Forever France pour prospecter. Il n'est pas possible par exemple, d'indiquer votre lien direct vers l'inscription à la boutique en ligne client ou de laisser vos coordonnées en commentaire d'une publication officielle sur la page Facebook Forever Living Products France.

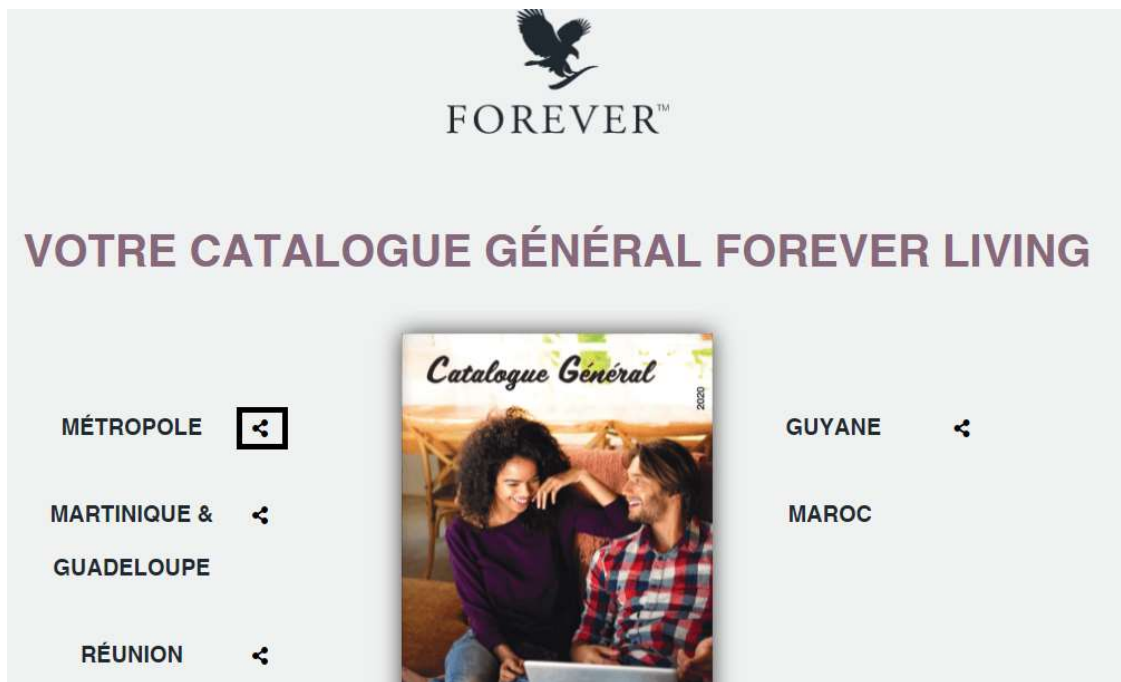
- ❖ Vous ne pouvez pas publier des photos de produits où ceux-ci apparaissent avec des produits d'autres marques concurrentes.
- ❖ Vous devez veiller à ne pas mettre en avant d'autres marques reconnaissables (vêtements, montres...) dans vos photos où vous apparaissez avec les produits FLP. (Droit à l'image de la/les marques concernées).
- ❖ La mise en ligne d'annonces sur le Marketplace de Facebook ou via la rubrique « Boutique » si vous avez une page entreprise, est interdite, les produits FLP ne peuvent pas être vendus depuis un site internet autre que la boutique en ligne client. (*Article 16.02.(j) du Company Policy*)
En revanche, vous avez la possibilité d'indiquer votre lien direct vers l'inscription à la boutique en ligne client sur votre page. Il est cependant important que vous ayez avec tous vos clients, au préalable à leur passation de commande, un premier contact physique, par téléphone ou encore sur les réseaux sociaux, afin que vous puissiez les conseiller et répondre à leurs éventuelles questions.
- ❖ Le prix des produits ne doit pas être indiqué.
- ❖ Vous ne pouvez pas communiquer sur des prix remisés et offres promotionnelles (*Article 16.02.(r) du Company Policy*).
- ❖ Les allégations thérapeutiques ou business sont interdites. (*Article 16.02.(n) et (o) ainsi que l'Article 21.04 du Company Policy*).



- ❖ Vous ne pouvez pas mettre en ligne le catalogue général sur votre page Facebook. Cependant il est possible de partager le e-catalogue relié à votre numéro de FBO, il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site foreverliving.fr, de cliquer sur « Le catalogue » :



Ensuite sur l'icône « partager » à côté de Métropole :





Et enfin, de renseigner votre numéro de FBO :

PARTAGER VOTRE CATALOGUE FOREVER ✖

Entrez votre numéro de FBO et cliquez sur valider pour générer le lien de partage du catalogue Forever avec vos coordonnées.

Vous pouvez ensuite sélectionner ce lien et l'envoyer par mail ou sms ou cliquer directement sur le bouton Facebook, Tweeter, pour le diffuser via les réseaux sociaux.

NUMÉRO FBO :

VALIDER

- ❖ Vous ne devez pas publier les communications réseaux envoyées par FLP et reçues par email, ni partager les vidéos/ supports disponibles sur l'Espace MYFOREVER et sur l'University of Forever accessibles depuis votre espace FBO, ceux-ci étant réservés à un usage strictement interne.

2. Ce qui doit impérativement apparaître sur votre page :

Dans la rubrique « A propos » et « Emploi et scolarité » :

- **Emploi** : Ajoutez le nom de la Société Forever Living Products. La page Facebook de FLPF apparaîtra en miniature, il vous faudra sélectionner celle-ci. Votre compte et votre page seront ainsi automatiquement liés au compte officiel de FLP France sur Facebook.
- **Poste occupé** : La mention « Entrepreneur Indépendant, Partenaire de la société Forever Living Products » doit être inscrite obligatoirement.
- N'oubliez pas d'indiquer l'adresse du site officiel de FLP qui est www.foreverliving.fr
- **« J'y travaille actuellement »** : Cochez la case. Cela indiquera que vous êtes un membre actif du réseau.



À propos

- Vue d'ensemble
- Emploi et scolarité**
- Lieux de résidence
- Informations générales et coordon...
- Famille et relations
- Détails sur vous
- Évènements marquants

Emploi

Entreprise
Forever Living Products France (Officiel)

Poste occupé
Entrepreneur Indépendant Partenaire de la société Forever Living Produ

Ville

Description
www.foreverliving.fr

Période

J'y travaille actuellement

De Année ▼

Public

Afin de vous assurer de la conformité de votre page Facebook, nous vous invitons à envoyer vos comptes pour validation à : compliance.france@foreverliving.fr

Mise à jour: Juin 2020